

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 31/08/1937 Sont annulés dans les écritures, au 30 juin 1937,

n° 31/08/1937

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 août 1937

Numéro JO
n° 489 du 31/08/1937

Date du numéro
31 août 1937

TEXTE INTÉGRAL

Sont annulés dans les écritures, au 30 juin 1937, les crédits ci-après restés sans emploi à la clôture de l'exercice 1936. s'élevant au total de neuf cent cinq mille trois cent vingt-sept francs et quatre-vingt-dix-sept centimes (fis. 905.327.97 se décomposant comme suit : TOTAL 905.327 97